



Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) 2023-2027

Commission des champs de bataille nationaux

Cat. No.: CH58-2/17F-PDF
ISSN 2817-7479

A moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de la Commission des champs de bataille nationaux. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Commission des champs de bataille nationaux
835, avenue Wilfrid-Laurier
Québec (Québec) G1R 2L3

Crédit photos : Commission des champs de bataille nationaux

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du Patrimoine canadien, 2023

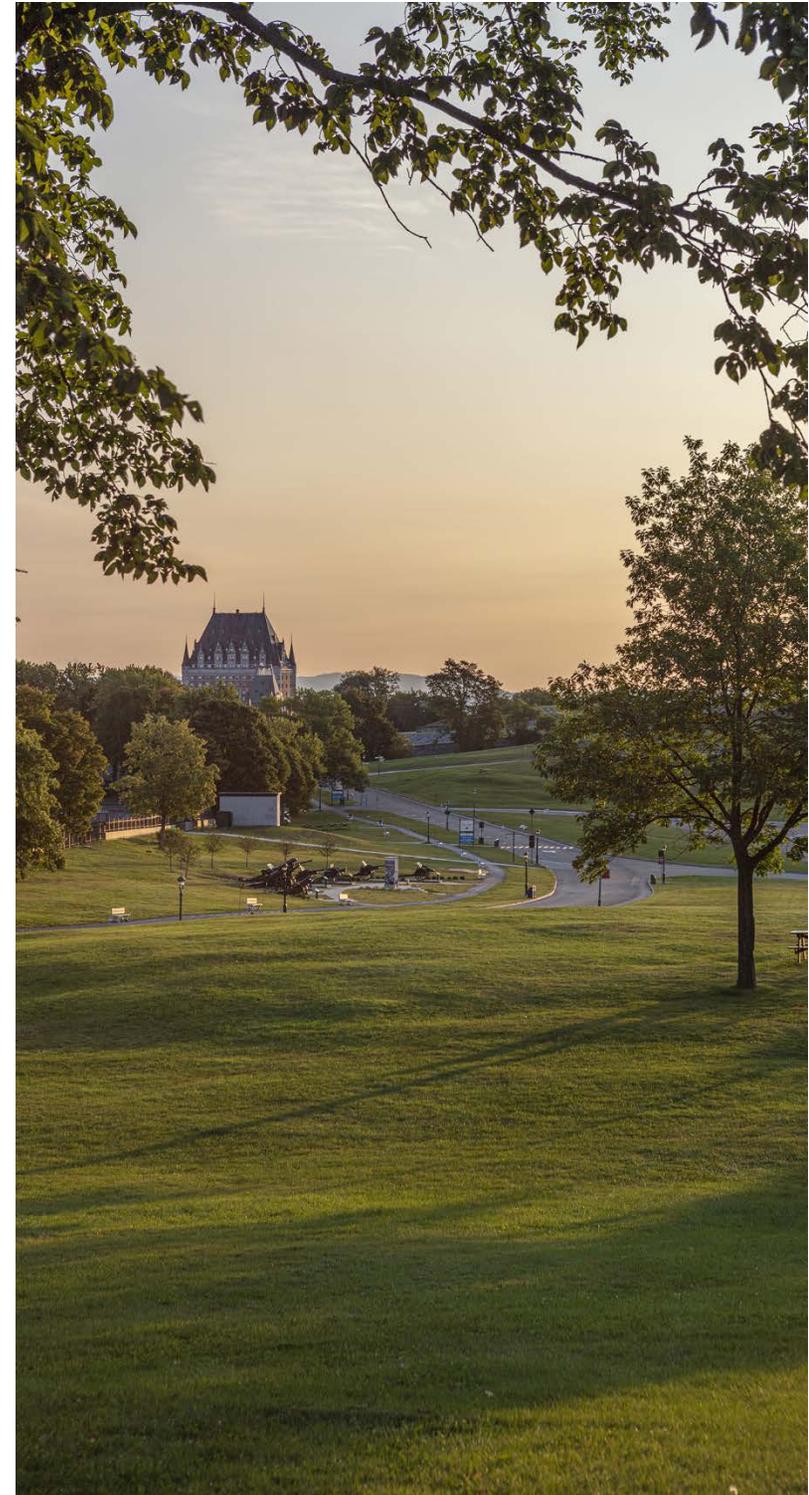
Also available in English

SECTION 1

Introduction à la Stratégie ministérielle de développement durable

[La Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) de 2022 à 2026](#) présente les objectifs et les cibles de développement durable du gouvernement du Canada, comme l'exige la [Loi fédérale sur le développement durable \(LFDD\)](#). Il s'agit de la première SFDD à s'appuyer sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations Unies et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

Conformément à l'objectif de cette loi, de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et plus responsable devant le Parlement, la Commission des champs de bataille nationaux appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la présente stratégie ministérielle de développement durable (SMDD).



La loi fédérale sur le développement durable énonce également 7 principes qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD ainsi que des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SMDD de la Commission des champs de bataille nationaux.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, cette Stratégie ministérielle intègre les efforts visant à faire progresser la mise en œuvre par le Canada de la Stratégie nationale pour le Programme 2030, soutenue par les cibles et les indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs (CMI) et du Cadre d'indicateurs canadien (CIC). La stratégie tient également compte des initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la SFDD afin d'éclairer l'élaboration du Rapport annuel du Canada sur le Programme 2030 et les ODD.

SECTION 2

Vision du développement durable de la Commission des champs de bataille nationaux

En 2010, la CCBN a élaboré sa *Politique de développement durable* dans laquelle elle énonce sa volonté de s'aligner avec le cœur même de sa mission de mise en état et de conservation des lieux dans un souci de pérennité et fait référence à ce qui suit : « [l]e territoire de la CCBN constitue un des sites historiques les plus importants au Canada. Communément appelé « Les plaines d'Abraham », ce site forme le plus important parc urbain à Québec et se compte parmi les parcs prestigieux du monde. La CCBN concilie l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain. Elle préserve cet héritage pour les générations futures, le met en valeur de façon à ce que la population bénéficie pleinement de ses richesses et fait connaître aux Canadiens et Canadiennes les grands faits de l'histoire du Canada qui s'y rattachent »¹.

Plus récemment, par le biais de son plan stratégique 2022-2025, la CCBN est engagée dans un processus pour placer le développement durable au cœur de ses actions. Pour ce faire, la CCBN fera appel à tous les membres de son personnel à travers de l'information, de la formation et en sollicitant leur participation afin de les impliquer pour en faire des acteurs de changements en matière de développement durable. Par ailleurs, la CCBN souhaite devenir un laboratoire vivant de développement durable au service de la communauté. Enfin, la CCBN vise à se doter des meilleures pratiques et normes en matière d'environnement. Ceci se réalisera notamment en promouvant les réalisations et l'expertise de la CCBN, en mettant en œuvre au moins un projet innovant respectant les principes du développement durable, en établissant des partenariats avec des instances de recherches scientifiques et en faisant participer la communauté dans les initiatives de développement durable.

¹ Énoncé de mission, Rapport sur le rendement, mars 2010 (tel que cité dans la *Politique de développement durable* de la Commission des champs de bataille nationaux, 2010).

SECTION 3

À l'écoute des Canadiens

Comme l'exige la *Loi fédérale sur le développement durable*, la Commission des champs de bataille nationaux a tenu compte des commentaires sur l'ébauche de la SFDD 2022-2026 formulés lors de la consultation publique tenue du 11 mars au 9 juillet 2022. Au cours de la consultation publique, plus de 700 commentaires ont été reçus d'un large éventail d'intervenants, y compris des gouvernements, des organisations autochtones, des organisations non gouvernementales, des universitaires, des entreprises et des particuliers canadiens de différents groupes d'âge et de divers horizons. L'ébauche de la Stratégie fédérale de développement durable a également été transmise au comité approprié de chaque Chambre du Parlement, au commissaire à l'environnement et au développement durable et au Conseil consultatif sur le développement durable pour examen et commentaires.

Ce que nous avons entendu

Dans toutes les soumissions reçues, la CCBN a identifié les priorités et les enjeux du développement durable qui nous touchent. À titre d'exemples de priorité clés identifiées lors des consultations publiques et qui sont en lien avec le mandat et le plan stratégique de la CCBN, nous pouvons nommer d'une part ce qui a trait à la réconciliation et le respect des droits et de l'autonomie des Autochtones. À ce titre, la CCBN a entrepris de s'engager activement dans le processus de réconciliation. Une des suggestions d'amélioration identifiées lors des consultations publiques qui rejoint particulièrement la CCBN est celle qui concerne la volonté que soit mis de l'avant les personnes et les collectivités comme étant au cœur du développement durable en mettant l'accent sur des initiatives « sur le terrain », soit à l'échelle des organisations comme la CCBN, qui amènent du progrès en cette matière.

Ce que nous avons fait

La CCBN a pris en considération les priorités et les questions clés susmentionnées dans la présente SMDD.

Veuillez trouver plus d'informations sur la consultation publique de la SFDD et ses résultats dans [le rapport de consultation de la SFDD](#).

SECTION 4

Engagements de la Commission des champs de bataille nationaux





OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Le contexte de la SFDD :

La CCBN est engagée activement dans le processus de réconciliation. Elle souhaite continuer de faire une place aux communautés autochtones dans son organisation, ses activités et ses actions. De même, elle vise à devenir un acteur significatif dans la reconnaissance de l'histoire des communautés autochtones qui font partie du patrimoine de l'organisation. Enfin, la CCBN veut continuer de sensibiliser et d'informer ses équipes, ses visiteurs et ses partenaires sur la place des communautés autochtones dans son patrimoine.

À titre d'exemples de mesures allant en ce sens, la CCBN s'assure d'intégrer à sa programmation culturelle au kiosque Edwin-Bélanger, des artistes autochtones et rend accessible à son personnel une formation présentée par Tourisme autochtone Québec afin de lui permettre de mieux comprendre l'approche quant aux appellations à utiliser en plus de le sensibiliser face aux réalités autochtones. De plus, la CCBN continue de présenter une offre culturelle et historique inclusive notamment en faisant ressortir le rôle des peuples autochtones au Canada dans son offre d'activités, ses projets de mise en valeur et ses publications sur l'histoire afin de promouvoir l'égalité des peuples (ex. intégration du guerrier autochtone Atiatonharongwen dans une activité historique, explications de la réalité des Abénaquis en 1759 par l'anthropologue, conférencière et conteuse Nicole O'Bomsawin et démonstration en lien avec l'alimentation de la nation abénaquise (avec dégustation de cuisine autochtone) à l'époque du siècle de Québec, par la chef cuisinière Lysanne O'Bomsawin durant les journées historiques 2022).

Également, en 2022-2023, la CCBN a mis en place deux nouveaux partenariats avec les communautés autochtones. Le premier est avec Tourisme Autochtone Québec et le second est avec le Musée huron wendat. Enfin, pour souligner la

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la CCBN a été l'hôtesse en 2023, d'une activité du Musée ambulant inaugurant l'œuvre « Échos/de awehskwahk » qui a été une occasion de rencontre autour de l'art. Le travail collaboratif des artistes Andrée Levesque Sioui et de Jeffrey Poirier centré autour du dialogue entre autochtone et allochtone a été mis en valeur en plus du travail de l'artiste Wendat Ludovic Boney qui a aussi été présenté.

Thème de la cible : Faire progresser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

Cible : Entre 2023 et 2026, et chaque année de façon continue, élaborer et déposer des rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (ministre de la Justice et procureur général du Canada)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
<p>Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i></p>	<p>Programmes : Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre d'activités de la CCBN ou dont elle est l'hôtesse auxquelles s'intègrent un volet autochtone</p> <p>Point de départ : En 2022-2023, la CCBN avait sept de ces activités</p> <p>Cible : Maintenir un minimum de trois activités intégrant un volet autochtone</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>CIC Ambition/Cible :</i> 10.2 – D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre <i>CIC Indicateur :</i> Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites <i>CIM Cible :</i> Pas de cible spécifique</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 10.3.1 - Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme <i>Indicateur du CIC :</i> Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites <i>Cible du CMI :</i> Pas de cible spécifique</p>

Stratégies de mise en œuvre à l'appui de la cible

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Faire progresser la réconciliation avec les peuples Autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
<p>Devenir un acteur significatif dans la reconnaissance de l'histoire des communautés autochtones qui font partie du patrimoine de l'organisation. Sensibiliser et informer les équipes de la CCBN, ses collègues et ses partenaires sur la place des communautés autochtones dans son patrimoine.</p>	<p>Programmes : Entretien des infrastructures et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales</p>	<p>Indicateur de rendement : nombre de publications, formations, initiatives, etc. (autres que dans le cadre d'une activité offerte par la CCBN ou dont elle est l'hôtesse) qui contribuent à la reconnaissance de l'histoire des communautés autochtones ou à la sensibilisation à celle-ci</p> <p>Point de départ : En 2022-2023, la CCBN a implanté deux nouveaux partenariats avec des organisations autochtones</p> <p>Cible : Que tous les employés visés aient suivi la formation offerte par Tourisme autochtone Québec d'ici 2023-2024</p> <p>Par la suite, offrir une formation annuellement aux employés</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 10.3.1 - Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme <i>Indicateur du CIC :</i> Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites <i>Cible du CMI :</i> Pas de cible spécifique</p>

Initiatives faisant progresser le Programme 2030 du Canada et l'ODD 10 – Inégalités réduites

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation de la Commission des champs de bataille nationaux soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES
Créer des opportunités d'échange avec les communautés autochtones	<p>10.3.1– Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme</p> <p>10.2 – D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p>
Mettre en place des actions de reconnaissance, de commémoration et réconciliation adéquate	
Se doter de mécanismes d'implication avec les communautés autochtones qui font partie du patrimoine de CCBN	
Éduquer, communiquer et sensibiliser les équipes, de la CCBN, ses clientèles et ses partenaires sur la place des communautés autochtones dans son patrimoine	
Instaurer un comité/entité responsable et avoir une personne ressource dédiée	
Bâtir des partenariats pour la réalisation de projets	
Réviser tous les contenus muséaux de la CCBN et les mettre à niveau	
Retirer la plaque commémorative du Cap-aux-Diamants	
Inclure les valeurs/notions liées à la thématique dans nos pratiques, nos activités et services offerts : - Art public / monument par artiste autochtone - Nouveaux livres et ateliers éducatifs	



OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Le contexte de la SFDD :

La CCBN continue de placer le développement durable au cœur de ses actions. À titre d'exemple, la CCBN favorise l'achat de véhicules hybrides ou électriques et a compte d'ailleurs 28 véhicules de ce type parmi ses 50 véhicules. De plus, la CCBN a fait les démarches pour l'acquisition et l'installation de bornes électriques pour la recharge d'automobiles.

Les efforts de la CCBN se concrétisent d'une part par son objectif de se doter des meilleures pratiques et normes en matière d'environnement.

Par ailleurs, lors de futurs achats, la CCBN tient compte de des programmes de la Stratégie pour un Gouvernement vert de manière à intégrer ces programmes dans ses pratiques et processus d'approvisionnement. De même, la CCBN continue d'analyser les pratiques dans le milieu muséal et d'établir un plan à suivre. Afin de promouvoir ses réalisations et son expertise en matière d'écoconception, la CCBN a pris part au congrès de la Société des musées du Québec. En amont d'une exposition l'équipe de la direction des affaires muséales se questionne sur quels sont les matériaux qui peuvent être réutilisés et comment ils peuvent s'en dessaisir de manière écoresponsable.

Un autre type d'initiative visant à réduire l'utilisation de véhicules consiste à ce que les agents de sûreté de la CCBN patrouillent à vélo, à pied et en voiturette de golf lorsque la météo le permet. Ces modes de patrouille alternatifs permettent de réduire l'utilisation de véhicules qui émettent des gaz à effet de serre.

De plus, afin d'améliorer l'utilisation de l'énergie et l'efficacité énergétique de ses immeubles et de ses opérations, la CCBN prend principalement trois mesures. La première consiste à récupérer l'eau de pluie pour en faire une utilisation

sur le parc. La seconde est la réduction de la consommation d'eau avec des robinets et des toilettes à faibles débits. La troisième est la conversion des lampadaires au DEL présents sur le territoire de la CCBN qui est achevée.

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de consommation responsable

Cible : D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets opérationnels non dangereux (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	Programme : Entretien des infrastructures et sécurité	<p>Indicateur de rendement : Nombre de projets ayant impliqué une réutilisation des ressources du parc</p> <p>Point de départ : La CCBN réutilise le bois d'arbre coupé pour certains projets</p> <p>Cible : Réutiliser les ressources du parc dans au moins deux projets annuellement</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC</i> : Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <i>Cible du CMI</i> : Pas de cible spécifique</p>
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	Programme : Entretien des infrastructures et sécurité	<p>Indicateur de rendement : Maintien de la pratique de réacheminement des résidus naturels (plants, feuillage, arbres, etc.) vers un site de compostage</p> <p>Point de départ : La CCBN réachemine ses résidus naturels vers un site de compostage</p> <p>Cible : Continuer d'opérer le réacheminement des résidus naturels vers un site de compostage</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC</i> : Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <i>Cible du CMI</i> : Pas de cible spécifique</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	Programme : Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales	<p>Indicateur de rendement : Nombre de nouveaux projets ayant impliqué une écoconception</p> <p>Point de départ : La CCBN souhaite se doter de directives pour standardiser ses pratiques</p> <p>Cible : Faire en sorte qu'au moins 75 % des nouveaux projets d'animation ou d'expositions intègre le processus d'écoconception</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC :</i> Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <i>Cible du CMI :</i> Pas de cible spécifique</p>

Cible : D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 90 % (en poids) des déchets de construction et de démolition (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Autre	Programme : Entretien des infrastructures et sécurité	<p>Indicateur de rendement : Quantité d'appareils à faible débit utilisés</p> <p>Point de départ : La CCBN n'avait pas d'appareils de plomberie à faible débit avant 2018</p> <p>Cible : Lors de nouvelles constructions ou de remplacements (si possible) installer des appareils à faible débit pour diminuer la quantité d'eau consommée</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC :</i> Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <i>Cible du CMI :</i> Pas de cible spécifique</p>

Cible : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d’ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Transformer le parc de véhicules légers du gouvernement fédéral	<p>Programmes : Entretien des infrastructures et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre de véhicules hybrides ou électriques dans le parc automobile de la CCBN</p> <p>Point de départ : En 2022-2023, 28 véhicules parmi les 50 sont soit hybrides ou électriques</p> <p>Cible : Réaliser 100 % des remplacements annuels lorsque possible par des véhicules de types hybrides ou électriques d’ici le 31 mars 2027</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC :</i> Proportion des immatriculations de nouveaux véhicules légers qui sont pour des véhicules zéro émission <i>Cible du CMI :</i> Les véhicules zéro émission représentent 10 % des nouveaux véhicules légers vendus au Canada d’ici 2025, 30 % d’ici 20230 et 100 % d’ici 2040</p>
Améliorer les critères d’approvisionnement écologique	<p>Programme : Services internes</p>	<p>Indicateur de rendement : Être conforme à l’ensemble des critères de la Stratégie gouvernementale pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor dans les procédures d’approvisionnement</p> <p>Point de départ : La CCBN intègre dans ses procédures d’approvisionnement un certain nombre de critères de la Stratégie gouvernementale pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor</p> <p>Cible : Se doter de procédures et effectuer annuellement une veille des critères à intégrer</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC :</i> Proportion d’entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l’environnement <i>Cible du CMI :</i> Pas de cible spécifique</p>

Stratégies de mise en œuvre à l'appui de la cible

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Autre	Programme : Entretien des infrastructures et sécurité	<p>Indicateur de rendement : Nombre d'heures de patrouille à vélo, à pied et en voiturette de golf</p> <p>Point de départ : Avant 2018, la CCBN n'effectuait aucune patrouille à vélo comme mode alternatif aux véhicules</p> <p>Cible : Effectuer au moins 200 heures de patrouille à vélo, à pied et en voiturette de golf annuellement</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC</i> : Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <i>Cible du CMI</i> : Pas de cible spécifique</p>

Initiatives faisant progresser le Programme 2030 du Canada et l’ODD 12 – Consommation et production responsables

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation de la Commission des champs de bataille nationaux soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES
Mettre à niveau et appliquer la politique de développement durable	Les Canadiens consomment de façon durable
Poursuivre l’intégration des programmes de la Stratégie pour un Gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor dans nos pratiques et processus d’approvisionnement	
Se doter de bonnes pratiques, des normes et de certification en faisant une vigie de celles-ci	
Faire l’achat de sac biodégradables pour les distributeurs de sacs à chien	
Récupérer l’eau de pluie pour en faire une utilisation sur le parc	
Réduire la consommation d’eau avec des robinets et des toilettes à faibles débits	



OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

Le contexte de la SFDD :

La lutte aux changements climatiques fait partie des valeurs et principes guidant les organismes du Patrimoine canadien dont fait partie la CCBN. La CCBN veut placer le développement durable au cœur de ses actions (pilier de son plan stratégique). La CCBN s'est à ce jour impliquée dans les rencontres de directeurs généraux pour la Stratégie fédérale de développement durable.

Par sa volonté d'informer, former et impliquer chaque employé comme un acteur de changement en cette matière, la CCBN va dans le sens de l'objectif 13. Il en est de même par son désir de devenir un laboratoire vivant de développement durable au service de la communauté.

À titre d'illustration des mesures prises par la CCBN, il y a sa participation à l'initiative *Mai sans tondeuse* qui consiste à éviter la tonte de la pelouse durant ce mois afin de favoriser la pollinisation par les insectes. De plus, la CCBN veut continuer d'informer, de former et d'impliquer chaque employé comme un acteur de changement en matière de développement durable.

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement	Programmes : Entretien des infrastructures et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes	Indicateur de rendement : Maintenir à jour la <i>Politique de développement durable</i> de la CCBN Point de départ : La <i>Politique</i> date de 2010 Cible : Effectuer une révision annuelle de la <i>Politique de développement durable</i> de la CCBN	Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC :</i> Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI :</i> D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre
Assurer la modernisation en construisant des bâtiments carboneutres	Programmes : Entretien des infrastructures et sécurité Services internes	Indicateur de rendement : Lors de nouvelles constructions, concevoir des bâtiments carboneutres Point de départ : La CCBN n'a pas de bâtiment carboneutre sur son territoire Cible : Lors de nouvelles constructions, concevoir des bâtiments carboneutres	Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC :</i> Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI :</i> D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Effectuer une analyse du coût du cycle de vie de la réduction des gaz à effet de serre lorsque des bâtiments font l'objet de rénovations majeures	Programme : Entretien des infrastructures	<p>Indicateur de rendement : Intégrer dans les pratiques de la CCBN l'analyse du coût du cycle de vie de la réduction des gaz à effet de serre lorsque des bâtiments font l'objet de rénovations majeures</p> <p>Point de départ : Aucune analyse du coût du cycle de vie de la réduction des gaz à effet de serre n'est actuellement réalisée</p> <p>Cible : Le comité développement durable de la CCBN va s'informer, se doter de moyens et va évaluer ce qui peut être fait en cette matière</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC :</i> Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI :</i> D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre</p>

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations résilientes face au climat d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Réduire les risques posés par les impacts des changements climatiques sur les biens, les services et les opérations du gouvernement fédéral	Programmes : Entretien des infrastructures et sécurité et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes	Indicateur de rendement : Adapter l'offre de services aux conditions climatiques Point de départ : La CCBN prend des mesures pour que les usagers puissent bénéficier de l'accès aux activités estivales de manière prolongée Cible : Adapter lorsque requis et réalisable, l'offre de service aux conditions climatiques	Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC :</i> Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI :</i> D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre
Autre	Programme : Entretien des infrastructures et sécurité et sécurité	Indicateur de rendement : Prendre les mesures nécessaires pour pallier aux effets de nouvelles maladies pouvant affecter le patrimoine arboricole de la CCBN Point de départ : La CCBN intervient de manière préventive et curative sur les arbres Cible : Continuer d'être à l'affût des risques et des manières d'intervenir	Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC :</i> Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI :</i> D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre

Stratégies de mise en œuvre à l'appui de la cible

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Prendre des mesures relatives aux changements climatiques et leurs impacts** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Autre	<p>Programme : Entretien des infrastructures et sécurité et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes</p>	<p>Indicateur de rendement : Établir des partenariats avec des instances de recherche en matière de développement durable</p> <p>Point de départ : Aucun partenariat n'existe actuellement</p> <p>Cible : D'ici 2027, mettre en place un partenariat avec une instance de recherche en matière de développement durable et maintenir le lien</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC :</i> Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI :</i> D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre</p>

Initiatives faisant progresser le Programme 2030 du Canada et l'ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation de la Commission des champs de bataille nationaux soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES
Informer, former et impliquer chaque employé comme un acteur de changement en cette matière	Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre
Promouvoir nos réalisations et notre expertise	
Établir des partenariats avec des instances de recherches scientifiques	
Faire participer la communauté dans les initiatives de développement durable	
Développer des ententes avec des organismes dédiés en développement durable	

SECTION 5

Intégration du développement durable

La CCBN prévoit intégrer davantage le développement durable dans ses politiques internes notamment en révisant sa *Politique de développement durable*, mais également en ayant une approche intégrée en cette matière pour s'assurer que tous ses services incluent cette dimension dans les sphères où c'est possible. De même, la CCBN continuera d'adopter des processus opérationnels qui incorporent le développement durable.

La Commission des champs de bataille nationaux continuera de veiller à ce que son processus décisionnel tienne compte des objectifs et des cibles de la SFDD dans le cadre du processus d'EES. L'EES relative à une proposition de politique, de plan et de programme comprend une analyse de l'incidence de cette proposition sur l'environnement, notamment sur les objectifs et cibles pertinents de la SFDD.

Les déclarations publiques sur les résultats des évaluations de la Commission des champs de bataille nationaux seront publiées lors de l'annonce d'une initiative ayant fait l'objet d'une EES (voir [ici](#)). La déclaration publique vise à montrer que les incidences sur l'environnement de la politique, du plan ou du programme approuvé, y compris les répercussions sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD, ont été prises en considération lors de la préparation de la proposition et de la prise de décisions.

